
CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

ANNÉE 1947

Service des Commissions

BULLETIN DES COMMISSIONS

**AFFAIRES ÉCONOMIQUES,
DOUANES ET CONVENTIONS COMMERCIALES**

Jeudi 20 Février 1947. — Présidence de M. Armengaud, président. — La commission a examiné en premier lieu le projet de loi modifiant et complétant la législation économique dont elle doit être incessamment saisie. Quelques observations préliminaires ont été présentées à ce sujet par M. Rochereau.

En second lieu, les répercussions économiques du projet de loi relatif à diverses dispositions d'ordre financier, à l'étude devant la commission des finances, ont été envisagées. La commission a demandé à être saisie pour avis de ce projet.

Abordant la troisième partie de son ordre du jour, la commission a constitué un certain nombre de sous-commissions relatives aux problèmes posés par la mise en œuvre du plan ; elles examineront, à ce sujet, les aspects économiques du budget extraordinaire de reconstruction et d'équipement pour 1947. Elles seront composées comme suit :

Reconstruction.....	{ M. Duclercq M. Gargominy M. N....
Agriculture.....	{ M. Liénard M. Brizard M. Le Coent
Travaux publics et transports.....	{ Mlle Trinquier M. Le Contel M. Rochereau
Production Industrielle.	{ M. Pontille M. Novat M. Molinié
France d'Outre-Mer	{ M. Charles-Cros M. Siaut M. Colardeau
Economie Nationale.....	} M. Guénin M. Sauer M. N....
Présidence du Gouvernement.....	
Intérieur.....	
Education Nationale.....	
Affaires Etrangères.....	
Anciens combattants.....	
Finances.....	
Justice.....	
Santé Publique.....	
Travail et Sécurité Sociale.....	

A la suite d'un échange de vues sur les travaux de la commission préparatoire à la Conférence Internationale du Commerce et de l'Emploi qui se réunira le 10 avril à Genève, une sous-commission a été désignée en vue d'établir un rapport sur la politique douanière internationale. Elle est composée comme suit :

M. Armengaud,
M. Rochereau,
M. Sauer.

Vendredi 21 février 1947 (Réunion commune avec la commission des finances). — *Présidence de M. Alex Roubert, président de*

la commission des Finances. — La première réunion commune de la commission des affaires économiques et de la commission des Finances a été tenue en vue de l'audition de M. André Philip, ministre de l'Education Nationale. Le Ministre a exposé les éléments essentiels de la politique économique du gouvernement (Voy. *infra*, à la rubrique « Finances »).

Présidence de M. Armengaud, président. — La commission s'est réunie, à l'issue de la séance commune, en vue de procéder à plusieurs désignations de rapporteurs.

Elle a nommé M. Duclercq rapporteur du projet de loi n° 41, complétant et modifiant la législation économique.

MM. Colardeau et Dumas ont été respectivement chargés d'établir les contacts avec la commission de justice et de législation et la commission du ravitaillement à propos de l'examen dudit projet dont ces commissions sont saisies pour avis.

M. Gadoin a été nommé rapporteur, pour avis, du projet de loi n° 25 relatif à diverses dispositions d'ordre financier.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Mercredi 19 Février 1947. — *Présidence de M. Salomon Grumbach, président.* — La commission a examiné la question de la dénazification de l'Allemagne. Son président a d'abord tracé un tableau de l'état intellectuel de l'Allemagne sous le régime nazi, en soulignant que les principaux facteurs de la nazification ont été la lâcheté du corps enseignant et du corps médical et la complicité de l'administration, de l'armée et de l'industrie allemandes mais le régime nazi avait réussi à faire pénétrer ses doctrines dans toutes les classes sociales.

M. Jullien a précisé que le nazisme, loin d'être un mouvement superficiel et temporaire, n'était qu'une cristallisation du nationalisme allemand et du pangermanisme qui ont existé de tout temps.

M. Ott a insisté sur la question de la dénazification de l'université allemande qui est restée la grande formatrice de la jeunesse et sur laquelle un contrôle est indispensable.

M. Hamon a parlé ensuite des causes du nazisme qui doivent être recherchées dans un certain déséquilibre permanent du peuple allemand.

M. Willard s'est élevé contre un pessimisme exagéré en matière de dénazification et a souligné que cette question était liée étroitement à celle de la démocratisation.

Après le débat, auquel prirent part également MM. Bizard, Léonetti, le général Delmas, Pezet et Aguesse, la commission s'est déclarée d'accord avec les principales conclusions de son président : la dénazification, sans être encore la démocratisation, en est une condition indispensable. L'absence d'un accord entre les quatre puissances occupantes a rendu plus difficile la dénazification et le but de la conférence de Moscou devra être d'aboutir à un accord total sur la méthode à employer pour faire de la dénazification une réalité : éliminer des postes de commandement les hommes ayant collaboré directement avec Hitler, faire disparaître la classe des magnats de la grande industrie comme on a fait disparaître à l'est la classe des hobereaux prussiens.

AGRICULTURE

Mercredi 19 février 1947. — *Présidence de M. Dulin, président.* —

La commission a tout d'abord entendu un compte-rendu de M. Coudé du Foresto sur la visite que son bureau a rendue à M. Gouin, ministre d'État, président du Conseil du Plan, pour lui exposer le problème de la répartition des tracteurs lourds.

Sur la proposition de M. Brune la commission a adopté la motion suivante :

« La commission de l'Agriculture, après avoir examiné les conditions de la production du blé en Afrique du Nord et la nécessité impérieuse de mettre à la disposition des exploitants nord-africains, avant le 31 mars prochain, les tracteurs lourds nécessaires à l'exécution des labours profonds, demande au Gouvernement de vouloir bien prélever lesdits tracteurs [sur les surplus] américains affectés à l'industrie ; les besoins industriels non couverts seront ultérieurement satisfaits par les tracteurs qui devaient être initialement livrés à l'Afrique du Nord. »

Elle a décidé le renvoi pour étude aux sous-commissions compétentes de différentes questions ayant trait notamment au statut de la Mutualité agricole et à la fixation du prix du blé.

Enfin sur la proposition de M. Brune, la commission a adopté une motion tendant à obtenir d'urgence une attribution de sucre au profit de « l'Union nationale de l'Apiculture » en contre-partie d'un engagement de livraison par cette organisation d'une certaine quantité de miel de la récolte 1947.

DÉFENSE NATIONALE

Jeudi 20 février 1947. — *Présidence de M. le Général Tubert, président.* — La commission a désigné M. Max Boyer pour siéger avec voix consultative au sein de la commission des finances, en exécution de l'art. 26 du Règlement:

M. le Général Delmas a posé la question de savoir si des officiers seraient détachés auprès de la commission par les trois ministères de la Guerre, de la Marine et de l'Air.

Le président lui a répondu que la question était actuellement à l'étude.

Un débat général s'est ensuite engagé sur la question de la délivrance aux commissaires d'une pièce les autorisant à visiter les établissements militaires. Par dix voix contre trois, la commission a invité son président à demander au Ministre de la Défense Nationale les conditions dans lesquelles cette autorisation pourrait être accordée aux commissaires.

FINANCES

Mardi 18 février 1947. — *Présidence de M. Alex Roubert, président.* — Dès l'ouverture de la séance, la commission a abordé la suite de l'étude du projet de loi n° 25 relatif à diverses dispositions d'ordre financier.

Elle a décidé d'adopter une modification proposée par M. Dorey à l'article 9 et qui prévoit que la rétroactivité des dégrèvements des droits de succession pour les prisonniers de guerre ou déportés ne sera acquise que sur production de pièces justificatives par les intéressés.

Elle a adopté ensuite une série d'articles simplifiant et unifiant les tarifs de diverses taxes ou droits d'enregistrement sur les ventes de divers biens et, en particulier, des objets d'art, et sur les valeurs mobilières étrangères.

Le Ministre des Finances, accueilli par le président, a été en-

tendu par la commission à 16 heures. Il a fait tout d'abord le point des travaux législatifs du Conseil de la République en matière de finances et exposé ce que seront les projets financiers qui vont venir incessamment devant lui. Le Ministre s'est étendu longuement sur les deux budgets qu'il se propose de soumettre aux Assemblées et sur les principes qui ont présidé à leur distinction.

Il a indiqué la volonté très nette du Gouvernement de réduire le déficit du budget ordinaire sans faire appel à l'emprunt ou à d'autres ressources exceptionnelles qui seront rigoureusement réservées au financement du budget de reconstruction et d'équipement.

Ce dernier, qui contient des demandes de crédits pour travaux d'environ 300 milliards, devrait être voté par le Parlement avant le 10 mars sous peine de voir s'arrêter certains travaux qui ne pourraient peut-être être repris qu'à une époque assez éloignée. Il convient, d'ailleurs, d'observer que les autorisations d'engagement de dépenses sur ces crédits ne joueront pas entièrement, une certaine fraction desdits crédits devant être bloquée jusqu'au moment où, le budget ordinaire ayant été voté, la situation financière pourra faire l'objet de prévisions sûres.

Le Ministre a justifié par des évaluations numériques son optimisme quant aux plus-values fiscales, les rentrées du dernier mois étant nettement supérieures aux prévisions. Le déficit qui subsistera pour le budget ordinaire devra être réduit, notamment par des compressions sur les dépenses de personnel et sur les dépenses militaires, avant même qu'il ne soit soumis au Parlement, car le Ministre veut présenter à celui-ci un budget ordinaire en équilibre.

Le Ministre des Finances a ensuite répondu à diverses questions qui lui ont été posées par les commissaires.

Après le départ de M. Robert Schuman, la commission a désigné comme membres de sa sous-commission de la défense nationale :

- M. Berlioz, rapporteur du budget de la Guerre ;
- M. Cardonne, rapporteur du budget de l'Air ;
- M. Courrière, rapporteur du budget de la Marine ;
- M. Duchet, rapporteur du budget de la France d'Outre-Mer (dépenses militaires) ;
- M. Monnet.

Mercredi 19 février 1947. — *Présidence de M. Alex Roubert, Président.* — Le président et M. Poher, rapporteur-général, ont informé la commission de la prise de contact qu'ils viennent d'avoir avec le premier président et certains magistrats de la Cour des Comptes.

La commission est passée ensuite à l'étude des articles 19 à 45 du projet de loi relatif à diverses dispositions d'ordre financier.

Les articles relatifs à la reprise par l'Etat de biens ayant fait l'objet d'une décision judiciaire de confiscation et pour l'acquisition desquels le possesseur actuel ne pourra prouver sa bonne foi, ont donné lieu à une large discussion. Ils ont été finalement adoptés dans la forme où ils ont été transmis. L'article 27, relatif aux droits des créanciers sur les biens confisqués a été modifié de façon à permettre néanmoins une liquidation rapide de ces biens.

La commission a ensuite adopté sans modification les articles relatifs à la liquidation des biens ex-ennemis ou ayant appartenu à des groupements anti-nationaux et jusqu'ici demeurés sous séquestre.

La commission a adopté enfin les articles prévoyant la possibilité pour les Conseils municipaux de fixer dans certaines limites les tarifs des taxes sur les spectacles et instituant une nouvelle répartition de ces spectacles en cinq catégories. L'article relatif à l'exonération totale des spectacles taurins a fait l'objet d'une longue discussion et a été finalement adopté.

La commission se réunira le vendredi 21 février 1947, pour entendre un exposé de M. André Philip, ministre de l'Economie nationale, sur la politique économique du gouvernement.

Vendredi 21 février 1947. — *Présidence de M. Alex Roubert, président.* — La commission a tout d'abord examiné la proposition de loi transmise par l'Assemblée Nationale, qui l'avait adoptée la veille après demande de discussion immédiate. Cette proposition porte ouverture de crédits au budget de l'Assemblée Nationale pour le versement de l'acompte provisionnel à ses fonctionnaires; la commission a chargé M. Thomas, président de la commission de comptabilité, de présenter à la prochaine séance du Conseil un avis verbal favorable.

La commission a ensuite reçu dans son local les membres de la commission des affaires économiques pour entendre M. André Philip, Ministre de l'Economie nationale.

Le Ministre a tout d'abord fait un large exposé de la situation

économique de la France ; il a indiqué l'impossibilité de réduire nos exportations, même pour certains produits dont l'insuffisance à l'intérieur est manifeste. Ce fait est imposé par la nécessité urgente de réduire le déficit de notre balance des comptes.

Le Ministre a montré, chiffres à l'appui, que la production française s'était relevée considérablement pendant l'année 1946 ; il pense que cette augmentation s'accroîtra en 1947. Il s'est étendu ensuite longuement sur la politique en cours de baisse des prix et sur la discrimination qu'il convenait d'établir, en ce qui concerne la deuxième baisse, entre certains produits qui peuvent supporter une baisse supérieure à 5 0/0 et ceux qui, pour des raisons diverses, ne peuvent supporter qu'un taux de baisse inférieur. Il a exposé également en détail le mécanisme de l'institution des magasins-témoins et indiqué tout ce qu'on pouvait en attendre.

Il a précisé également les motifs pour lesquels, avec une production égale à celle d'avant-guerre, le niveau de vie en France ne pourrait revenir à ce qu'il était en 1939 que dans deux ou trois ans, car il est nécessaire d'accroître tout d'abord la production des biens d'équipement avant celle des biens de consommation.

Le Ministre et les membres de la commission des affaires économiques s'étant retirés, la commission a fixé son ordre du jour pour la séance du mardi 25 février, au cours de laquelle elle entendra la lecture du rapport pour avis de M. Avinin sur le projet de loi relatif aux indemnités des conseillers généraux et poursuivra ensuite l'examen du projet de loi relatif à diverses dispositions d'ordre financier.

INTÉRIEUR (ADMINISTRATION GÉNÉRALE, DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE, ALGÉRIE).

Judi 20 février 1947. — *Présidence de M. Léo Hamon, président.* — La commission s'est réunie à 10 heures trente en présence de M. Bourrel, directeur de l'Administration départementale et communale au Ministère de l'Intérieur, et de représentants du Ministère des Finances. Elle a entendu la lecture d'un remarquable projet de rapport de M. Bollaert sur les projets de loi n° 21 et n° 26 relatifs à l'aménagement des indemnités allouées aux conseillers généraux.

La commission, après un large échange de vues auquel ont pris part tous ses membres, a adopté les conclusions de son rapporteur tendant à l'amendement des textes votés par l'Assemblée Nationale. L'exposé de M. Bourrel sur le projet de réforme des finances locales, prévu pour la séance de ce jour, a été reporté au jeudi 27 février.

JUSTICE ET LégISLATION CIVILE, CRIMINELLE ET COMMERCIALE

Vendredi 21 février 1947. — *Présidence de M. Marcel Willard, président.* — La commission a examiné le projet de loi n° 43 relatif au fonctionnement des cours et tribunaux et l'a adopté à l'unanimité. M. Boivin-Champeaux en a été nommé rapporteur.

Elle a ensuite décidé de demander le renvoi pour avis des projets de loi n° 41, complétant et modifiant la législation économique, et n° 25, relatif à diverses dispositions d'ordre financier, dont les commissions des affaires économiques et des finances sont saisies au fond.

Au cours d'une discussion à laquelle ont pris part le président, MM. Pernot, Max André, Boivin-Champeaux, Landaboure, Chauvel et Carcassonne, il a été procédé à un premier échange de vues sur le projet n° 41 susvisé.

MARINE ET PÊCHES

Mercredi 19 février 1947. — *Présidence de M. Abel-Durand, président.* — Après avoir entendu un exposé de M. Montier sur la concurrence du port d'Anvers, la commission a exprimé le désir de voir rétablir les mesures de protection des ports français suspendues depuis 1940.

M. Denvers a informé ensuite ses collègues des résultats de son enquête sur la situation difficile des marins-pêcheurs et sur les solutions qui seraient susceptibles de mettre fin à la crise actuelle : hausse du prix du poisson à la production, diminution des charges économiques et sociales qui pèsent sur les pêcheurs, etc...

La commission a enfin décidé d'inviter le Ministre des Travaux publics et des Transports à bien vouloir assister à sa prochaine réunion pour lui exposer le point de vue du Gouvernement sur les problèmes de la pêche maritime.

**MOYENS DE COMMUNICATION ET TRANSPORTS
(POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES,
CHEMINS DE FER, LIGNES AÉRIENNES, etc.)**

Judi 20 février 1947. — *Présidence de M. Julien Brunhes, président.* — La commission a entendu des informations complémentaires fournies par M. Masson, rapporteur du projet de loi n° 19 autorisant l'exploitation en régie des transports postaux dans Paris et sa banlieue.

Elle a estimé qu'il convenait de ne pas maintenir la modification qu'elle avait d'abord proposée pour l'article 3 dudit projet.

**PENSIONS
(PENSIONS CIVILES ET MILITAIRES ET VICTIMES
DE LA GUERRE ET DE L'OPPRESSION)**

Vendredi 21 février 1947. — *Présidence de M. Gatuing, président.* — La commission a accepté à l'unanimité le remplacement de M. Gadouin par Mme Claeys pour le poste de secrétaire. Elle a ensuite entendu le projet de rapport de M. Jullien sur le projet de loi n° 20, transmis par l'Assemblée Nationale, modifiant la loi validée du 21 décembre 1942 relative à la révision des pensions abusives. Le rapporteur conclut à l'adoption du texte et la commission accepte ses conclusions à l'unanimité.

Un échange de vues a suivi ensuite relativement au travail à venir de la commission qui devra être dominé par l'absence de toute préoccupation politique.

Le président a informé la commission qu'un groupement d'associations de victimes de la guerre lui avait soumis un cahier de revendications au sujet de la situation des veuves et orphelins de guerre et lui a demandé d'accorder une audience à une délégation des intéressés. Cette audience a été fixée, en principe, pour la prochaine séance de la commission.

MM. Ascencio et Thomas ont souligné la situation difficile dans laquelle se trouvent certains mutilés de guerre du fait du retard apporté à l'exécution de dispositions législatives concernant leurs pensions. Le président les a invités à déposer des propositions de résolution tendant à inviter le Gouvernement à accélérer l'application de ces dispositions.

PRESSE, RADIO ET CINÉMA

Jeudi 20 février 1947. — *Présidence de M. Hauriou, président.*

— La commission a entendu un rapport de M. Max Boyer sur la situation du papier de presse. M. Boyer a souligné que, malgré la difficulté d'établir des statistiques exactes sur la production du papier de presse en France, cette production était encore insuffisante et que, si l'on revenait à la liberté complète en matière de création de journaux nouveaux, les prix du papier connaîtraient une augmentation importante. Il a déclaré scandaleux que certains journaux, particulièrement les périodiques "bouillonnent" parfois à 70, 80 et même 90 %.

Après un débat auquel ont pris part notamment MM. Aguesse, Marc Rucart et Grangeon, la commission a émis le vœu que le Gouvernement arrive à concilier la suppression de l'autorisation préalable avec un système nouveau et équitable de répartition du papier de presse et qu'il parvienne à instaurer un contrôle assez strict de cette répartition pour éviter un trop gros pourcentage de "bouillon".

La commission a décidé de se réunir le mardi 25 février à 17 heures pour l'audition du Ministre chargé de l'information qui, instruit de l'état des travaux de la commission, a demandé à être entendu par elle.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Mercredi 19 février 1947. — *Présidence de M. Delfortrie, vice-président.* — La commission a complété son bureau.

Elle a nommé :

Vice-président : M. Pairault,

Secrétaire : M. Pauly.

Elle a désigné M. Armengaud, pour participer aux travaux de la commission des finances, en exécution de l'article 26 du règlement.

Sur la proposition de M. Delfortrie, la commission a abordé

ensuite l'étude de ses méthodes de travail et a décidé de créer des sous-commissions dont les membres seront désignés au cours de la prochaine séance.

Elle a, en outre, chargé son bureau de prendre contact avec le Ministre de la Production Industrielle dans le dessein de l'entendre ultérieurement sur une série de questions qui doivent faire l'objet de ses prochains débats, notamment sur le problème de l'approvisionnement en charbon et sur la politique française de l'énergie.

RAVITAILLEMENT

Mercredi 19 février 1947. — *Présidence de M. Lefranc, président.* — La commission a désigné :

Comme vice-président : M. Mammonat pour remplacer M. Tognard ;

Comme secrétaire : M. Tognard pour remplacer M. Mammonat.

Elle a ensuite procédé à un examen officieux du projet de loi tendant à modifier et compléter la législation économique (n° 41) et a demandé à en être saisie pour avis.

SUFFRAGE UNIVERSEL, RÈGLEMENT ET PÉTITIONS.

Vendredi 21 février 1947. — *Présidence de M. Trémintin, président.* — La commission a entendu le rapport de M. Nicod sur le projet de loi n° 28 relatif au remplacement des Conseillers de la République démissionnaires, décédés ou invalidés. Elle a approuvé les conclusions du rapporteur tendant à l'adoption sans modification du texte voté par l'Assemblée Nationale.

La commission a commencé ensuite l'examen du projet de rapport de M. Grumbach sur les articles du règlement du Conseil de la République correspondant aux articles du règlement de l'Assemblée Nationale, adoptés par celle-ci dans sa séance du 7 février 1947.

Les articles 40 à 44, 46 à 54, 56 à 59, ont été adoptés sans modification.

Pour ce qui concerne l'article 55 relatif au calcul de la majorité à l'occasion d'un vote portant sur une demande de révision de la Constitution, la commission a décidé que cette majorité serait calculée d'après le nombre des membres du Conseil de la République tel qu'il a été fixé par la loi du 27 octobre 1946.

L'article 45 a été réservé, la question du droit de parole des rapporteurs du Conseil Économique devant le Conseil de la République devant être étudiée en accord avec la commission correspondante de l'Assemblée Nationale.

La commission a décidé de consacrer sa prochaine séance à l'examen de la suite du rapport de M. Grumbach.

TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Mercredi 19 février 1947. — Présidence de M. Henri Martel, président. — La commission a procédé en premier lieu à la nomination des secrétaires de son bureau : Mme Alice Brisset et M. Soldani ont été élus pour occuper ces postes. Elle a ensuite élu, par 14 voix contre 7 et 3 bulletins blancs, Mme Devaud pour participer aux travaux de la commission des finances (article 26 du règlement).

Puis elle a décidé de soumettre les candidatures suivantes à l'approbation du Conseil de la République, en vue de représenter celui-ci au sein de certains organismes extra parlementaires :

1° M. Le Goff pour la commission supérieure des allocations familiales ;

2° M. Brettes pour le Conseil supérieur de la Mutualité ;

3° MM. Baret et Satonnet pour la commission supérieure de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse ;

4° Mme Brisset pour la commission supérieure de la Caisse nationale d'assurances en cas de décès ;

5° M. Jarrié pour la commission de la Caisse nationale d'assurances en cas d'accidents.

M. le docteur Lafay a été nommé rapporteur de la proposition de résolution n° 17 tendant à inviter le Gouvernement à modifier

d'urgence l'interprétation de l'article 15 de la loi du 30 octobre 1946, telle qu'elle ressort de la circulaire relative à l'élection des membres des Conseils d'administration des organismes de sécurité sociale du 16 janvier 1947.

Mme Devaud a été nommée rapporteur de la proposition de résolution n° 18 tendant à inviter le Gouvernement à conférer le droit d'élire les administrateurs des caisses d'organisme de sécurité sociale à tous les français soumis au régime de la loi du 13 septembre 1946, prévoyant la mise en vigueur de la loi du 22 mai 1946, portant généralisation de la sécurité sociale, en ce qui concerne l'assurance vieillesse.

M. le docteur Lafay a été nommé rapporteur de la proposition de résolution n° 30 tendant à inviter le Gouvernement à reporter au 15 mai 1947 la date de l'élection des administrateurs des Caisses de sécurité sociale et d'allocations familiales et à faire connaître aux intéressés, par une publicité suffisante, l'intérêt et les modalités de cette élection.